



Groupe de Travail Thématique « Métropole »

Séance du jeudi 28 mai 2009

Sous la présidence de

**Monsieur Pierre MANSAT, ADJOINT AU MAIRE DE PARIS, EN CHARGE DE PARIS METROPOLE ET DES
RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES TERRITORIALES D'ÎLE-DE-FRANCE**

En présence de

Monsieur Thierry LE ROY, Garant de la concertation

Participants

Elus

Mairie du 1^{er} arrondissement,
Madame Florence BERTHOUT, Première Ajointe au Maire

Ville de Paris

Cabinet de Mme Anne HIDALGO
Monsieur Renaud PAQUE

Cabinet de M. Pierre MANSAT
Madame Elodie LAMOUREUX

Cabinet de M. Christophe GIRARD
Monsieur Guillaume DESCAMPS

Direction de l'Urbanisme
Monsieur Bernard LANDAU
Monsieur Jean-Pierre MOULIN

Direction Voirie et Déplacements
Monsieur Nicolas ROY

SG / Mission Les Halles
Monsieur Mary SENKEOMANIVANE
Madame Florence VELIN

**Délégation générale à la coopération
territoriale**
Madame Amandine RAMBERT

Partenaires et autres intervenants

CCIP 75
Madame Caroline MARTY

RATP, agence de développement pour Paris
Monsieur Frédéric DUPOUY
Monsieur Denis MASURE

Unibail - Rodamco
Monsieur Cyril DURAND

**Anu Pennanen, réalisatrice et artiste
plasticienne**

Agence Berger & Anziutti
Madame Flore MEURISSE

COTEBA
Monsieur Mathieu ESNARD
Madame Hélène PLANTARD

MGI
Madame Evelyne PANATO

Conseillers de Quartier

Conseil de Quartier des Halles

Madame Dominique

GOY-BLANQUET

Madame Françoise FILOCHE

Associations

Association « Accomplir »

Monsieur Gilles POURBAIX

Monsieur Thierry OLIVIER

Association « Bachiques Bouzouks »

Madame Elisabeth BOURGUINAT

Collectif « Beaubourg les Halles »

Monsieur Alexandre MAHFOUZ

Association de défense des riverains « Chatelet les Halles »

Monsieur Jacques CHAVONNET

Association « Glob’Halles »

Monsieur Régis CLERGUE DUVAL

Monsieur Dominique MAGNIETTE

Association « la clairière »

Monsieur Bruno RENE-BAZIN

Association « Mains libres »

Monsieur Bernard DUBOIS

Association « Parole des Halles »

Monsieur Pierre GRENET

Atelier des Halles

Madame Michèle COLLIN

CNRS

Monsieur Thierry BAUDOUIN

Conseil Syndical 5/7 rue des Innocents

Monsieur Jean-Pierre MARTIN

GIE du Forum des Halles

Monsieur André LABORDE

IUP Paris 12

Madame Jodelle ZETLAOUI-LEGER

Madame Camille GARDESSE

Paroisse Saint-Eustache

Monsieur Georges NICHOLSON

Madame Maria BASILE

THIERRY LE ROY, GARANT DE LA CONCERTATION : [...] A la dernière minute, nous avons eu une contribution intéressante d'Accomplir. Nous ne sommes pas les bras ballants devant notre sujet, je ne vais pas en dire plus car je crois que Pierre MANSAT veut introduire notre discussion.

PIERRE MANSAT, ADJOINT AU MAIRE DE PARIS, EN CHARGE DE PARIS METROPOLE ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES TERRITORIALES D'ILE-DE-FRANCE : Merci, ce sera assez bref. Si vous êtes d'accord, M. le Garant, je propose que l'on se tienne aux horaires. Je pense que ce serait très bien de terminer vers 20 h 15. Vous animerez vous-même l'organisation du temps de parole.

Je voudrais juste dire quelques mots en introduction. Vous savez sans doute mieux que moi que nous sommes dans un processus sur l'enjeu métropolitain. L'étude jeunes métropolitains a été présentée au Pavillon de l'Arsenal, une première session du GTT métropolitain s'est tenue en juillet 2008. Des propositions ont été formulées permettant d'irriguer ce groupe de travail.

Je dois vous présenter les excuses de Bruno JULLIARD qui devait être parmi nous, mais il a eu un empêchement. Le travail précédent de ce projet portait autour d'espaces qui ont été déterminés comme devant accueillir un lieu dit métropolitain. Je rappelle que l'ambition métropolitaine pour les Halles touche évidemment l'ensemble des espaces, elle touche à la concertation, aux services rendus, au traitement, à l'animation des espaces publics.

Le titre lui-même de la réunion pouvait peut-être prêter à confusion, on ne traitera pas uniquement de l'occupation de l'espace public, mais bien de l'ensemble de la dimension métropolitaine des Halles, même si dans cette dimension métropolitaine, la question de l'espace est tout à fait majeure. J'ai juste quelques images à vous présenter, et ce sera la fin de mon introduction.

C'est juste une petite pique de rappel pour des choses que vous connaissez parfaitement, mais il est nécessaire de se les remémorer.

Personnellement, et je vois bien que la nature du groupe de travail fait que nous devons partager les sujets, mais il est évident pour moi que la question du pôle d'échange et de la gare d'échange est totalement intégrée à la dimension métropolitaine.

Hier, se tenait le Conseil d'administration du STIF (Syndicat des Transports d'Ile-de-France) qui a validé le schéma de principe de réaménagement de la gare d'échange et notamment de la création de l'accès Place Marguerite de Navarre, la RATP est le pilote de ce projet. On rentre dans une phase de signature de convention de financement de tous ces travaux, et il y aura enquête publique à l'automne, à laquelle il faudra donner un retentissement tout à fait particulier. Ce n'est pas très simple d'impliquer les métropolitains dans de tels sujets territoriaux. Ce n'est pas parce qu'il y a beaucoup de monde, qu'il y a obligatoirement beaucoup de monde dans la concertation et dans le travail, pourtant on en aurait vraiment besoin.

Ces quelques images nous amènent à la situation que vous connaissez bien : les Halles comme cœur du réseau de transport. On parle souvent du réseau des Halles, cœur de la métropole. Cœur du réseau de transport en sous-sol avec le croisement des RER et des métros, mais également cœur du réseau de transport de surface, la RATP en parlerait mieux que moi.

Cette diapositive montre ce que vous connaissez, tant qu'on est dans le vert, on est à moins de 45 mn des Halles. On voit un site particulièrement accessible de pratiquement tous les points de la métropole, mais cela nous amène à l'envisager sur la très grande échelle de la métropole.

L'image suivante concerne les pratiques et les flux à l'intérieur, et dans l'ensemble des Halles, les flux entre ce qui arrive du réseau de transport vers le Forum, de la surface vers le Forum : 40 % des personnes allant au Forum des Halles viennent de la surface vers le Forum, tandis que 60 % viennent du réseau de transport. On voit également les échanges surface/Forum et ceux qui remontent, les échanges qui passent par le Forum et qui retournent dans le réseau de transport. Cela représente 800 000 voyageurs par jour, dont 150 000 clients du Forum par jour.

Cette diapositive donne la dimension métropolitaine de l'ensemble du lieu, en insistant d'ailleurs, et c'est la contribution d'Accomplir aussi sur la dimension métropolitaine du jardin. Métropolitain ne signifie pas uniquement des habitants de banlieue, mais un usage partagé par l'ensemble des métropolitains, les Parisiens sont des métropolitains. Ce n'est pas seulement l'idée que des gens viennent d'ailleurs, on est dans un usage particulier, à savoir celui des Halles, qui donne l'importance de ce lieu à cette échelle.

La dernière image attire votre attention sur le fait que des lieux sont d'une certaine façon reconnus dans l'imaginaire et dans la représentation aujourd'hui comme des lieux métropolitains (comme le Stade de France, Eurodisney, la Grande Arche qui est une icône de la grande métropole). Curieusement, alors que les Halles sont un lieu typiquement métropolitain, et sans doute un lieu le plus métropolitain qui soit dans cette métropole, il n'a pas cette représentation ni cette image de lieu métropolitain, peut-être en souffrons-nous.

C'étaient juste les quelques mots que je voulais vous dire en introduction, avant de laisser la place à la présentation d'un film de 5 mn sur les Halles, réalisé par Mme Anu PENNANEN, cinéaste et plasticienne, actuellement au 104 rue d'Aubervilliers.

Après, on rentrera dans le vif du sujet par la présentation du projet d'étude. Puis, nous vous proposerons de répartir notre temps de discussion entre trois moments.

ANU PENNANEN, REALISATRICE ET PLASTICIENNE : Je suis contente d'être ici pour évoquer ce sujet que je traite depuis deux ans. J'ai donc réalisé une première étape du projet, que j'ai fait autour des Halles, notamment un film avec les protagonistes qui viennent de proche banlieue (Aubervilliers), du centre de Paris, avec une population différente, des destins différents, des histoires différentes, que j'ai rencontrés aux Halles.

Ici, on va regarder un petit morceau d'une opération que j'ai réalisée avec 25 personnes que j'ai rencontrées aux Halles en janvier 2008. Je leur ai donné carte blanche, je leur ai fourni une caméra super 8 et une bobine de trois minutes à filmer. J'ai vu et j'ai vécu les Halles à travers leur expérience. Après, j'ai réalisé quelques interviews avec des passants, dans un premier temps des interviews très simples, comme peuvent en faire les sociologues sur le passé, sur l'état actuel et sur le futur des Halles.

(Projection du film)

(Applaudissements).

PIERRE MANSAT : Nous allons rentrer dans le vif du sujet. Vous avez reçu, ce qui est un acte très positif, le projet de cahier des charges de l'étude, qui nous permet d'être le fil conducteur de la discussion de ce soir. Je précise bien, car il y a peut-être un petit malentendu, qu'il ne s'agit pas uniquement de traiter de l'espace public. Pour les personnes qui viennent d'arriver, on est bien au-delà de cette question. Si on traite de l'espace public, ce n'est pas seulement sa gestion.

Par ailleurs, la dimension métropolitaine ne se résume absolument pas aux questions d'animation éventuelle, puisque nous n'en sommes pas là, ce n'est pas le sujet. Le document d'Accomplir que nous avons reçu fait ressortir la crainte renouvelée sur les concerts de je ne sais trop qui, qui seraient envisagés. On n'est pas dans le débat autour de cela, mais bien dans l'ensemble de la dimension : comment l'étude nous permettrait de faire des préconisations qui seraient relatives à l'aménagement, mais aussi à des services qui seraient éventuellement nécessaires (on peut le supposer) : l'amélioration de services existants ou la création de nouveaux services correspondant à la fréquentation de l'ensemble des Halles, et répondant à des besoins spécifiques liés à ce caractère métropolitain. Nous devons en sortir avec des conclusions, des préconisations chiffrées, identifiées, localisées éventuellement. Nous ne sommes pas dans une étude d'atmosphère, mais bien dans quelque chose qui doit avoir un caractère opérationnel.

La concertation fait partie de l'étude de façon intégrale. Il faudra arriver à déterminer aussi une façon d'impliquer les métropolitains dans l'étude. Nous sommes bien d'accord avec le fait que le périmètre ne se limite pas à l'espace public de surface, mais il intègre bien toutes les dimensions de

l'espace public, y compris la salle d'échanges, le Forum. Si la RATP veut intervenir tout de suite, elle peut le faire. Idem pour les représentants d'UNIBAIL, puisque c'est dans le pilotage de l'étude.

C'étaient juste quelques mots en préambule, puisque vous avez eu le texte et vous avez eu le temps de travailler dessus. Les propositions que nous faisons avec Monsieur LE ROY consistent à partager notre temps de travail de façon équitable du point de vue des horaires, à prendre un moment pour parler de l'adaptation des services attendus. Peut-être aurez-vous envie de parler de façon générale au démarrage du contexte, de l'étude elle-même, mais il faut arriver à organiser le temps de parole autour des services.

Ensuite, viendra la question des espaces publics, leur traitement physique, la question de la signalétique, de la propreté, de la valorisation, de l'animation, du lien entre la surface et l'ensemble des Halles, de la salle d'échanges jusqu'au Forum, des systèmes d'information.

Personnellement, j'ai un petit dada, et je ne suis pas le seul, celui de l'innovation en matière de système d'information pour les usagers des transports intégrant l'ensemble des modes de transport, de la marche jusqu'au RER, en passant par le métro, le vélo, le bus et les autres modes de transport.

La troisième partie de la discussion portera sur la concertation, l'organisation du GTT. Nous envisageons la réunion de 3 GTT sur cette question.

Maintenant, c'est M. LE ROY qui anime nos échanges.

THIERRY LE ROY : Je vais surtout distribuer la parole. J'enregistre positivement votre proposition de sérier les thèmes afin de permettre de ne pas conclure en une seule fois à la fin d'un long tour de table, mais au contraire de prendre la parole à plusieurs reprises, en essayant de répondre à un groupe de questions et d'interventions.

Je comprends votre proposition comme voulant aborder les questions d'aménagement et de services répondant aux besoins tels qu'on les situe pour un lieu métropolitain, ensuite le fonctionnement de l'espace public avec toutes les questions qui se posent, y compris les confrontations d'usage, et enfin comment la concertation va suivre tout cela, à la fois le suivi des études et l'élargissement de notre carte de concertation. Dès aujourd'hui, nous sommes un peu plus nombreux que dans les GTT habituels.

Nous prenons donc le premier point.

JACQUES CHAVONNET, ASSOCIATION DE DEFENSE DES RIVERAINS CHATELET LES HALLES : J'ai deux questions à poser, que j'ai écrites pour faire court. Tout d'abord, je vous remercie de votre invitation en ma qualité de président d'association de défense des riverains Châtelet-les-Halles, mais je demande ce que je viens faire ici. En effet, dans votre note de cadrage, les riverains ou habitants sont totalement absents, pas une seule fois cités. N'ont-ils rien à faire sur ce projet métropolitain ?

Parmi les 107 personnes invitées, je regrette une nouvelle fois que ni la Préfecture de police, ni les forces de police du 1^{er} arrondissement, et en particulier la police de proximité qui gère le site des Halles, n'aient pas été invitées, alors que leur connaissance du terrain, leur avis sur la question nous paraissent essentiels. Pouvons-nous en connaître la raison ?

THIERRY LE ROY : Avant de donner la parole à M. MANSAT je voulais signaler que nous n'ignorons pas la question du préfet de police, car ce point a souvent été évoqué au bureau de la concertation. Vous n'êtes pas le seul à demander que l'on en parle, j'ai moi-même pris un contact avec le directeur du cabinet du préfet de police il y a deux ou trois mois. Encore ces derniers jours, nous avons essayé, sans y parvenir. Mais je crois que c'est juste de dire que l'on aurait besoin de cet éclairage.

PIERRE MANSAT : La présence de tous montre la réalité, c'est-à-dire que les riverains sont parties prenantes entièrement du GTT.

(Commentaires dans la salle).

Cela me semble être une évidence, j'avoue que j'ai un peu de mal à comprendre votre question. Je pense que vous êtes essentiellement des riverains à être membres du GTT.

(Commentaires dans la salle).

Je ne sais pas comment fonctionnaient les autres groupes de travail, mais comme élus depuis un certain nombre d'années, on a l'habitude de mener des réunions de concertation. D'abord, on essaie de s'écouter et on ne décide pas a priori que l'interlocuteur est manipulateur ou dans l'erreur, etc. A priori, on se considère comme de bonne foi et je propose que ce soit réciproque dans la méthode.

A partir de là, nous essayons d'explorer un thème, qui à mon sens, n'a pas encore été assez travaillé, à savoir cette dimension métropolitaine. Jusqu'à maintenant, on ne peut pas dire que dans la concertation, quel que soit votre avis sur cette dite concertation, les riverains n'aient pas eu leur mot à dire. Après, il y a l'écoute, ce qui en a été retenu, les processus politiques qui sont derrière ce qui est formulé. Ce n'est pas parce qu'on est riverain qu'on a automatiquement raison. On est riverain et on a toute sa place dans le travail de concertation, mais on rentre dans quelque chose de légèrement différent, c'est-à-dire que le lieu n'appartient pas qu'aux riverains. C'est aussi un lieu métropolitain, certaines personnes en font un usage particulier : les passants, les promeneurs, les acheteurs etc. Là, nous essayons d'intégrer cette dimension et de la partager en surmontant ses difficultés et ses contradictions. C'est ce que nous essaierons de faire émerger dans le groupe de travail.

THIERRY LE ROY : Avant de donner la parole à Pierre GRENET, qui me l'a demandée sur ce thème, je voudrais simplement ajouter pour vous, Pierre MANSAT, qui avez peu assisté à nos séances, que nous avons eu beaucoup de réunions où nous avons parlé des questions qui intéressaient les riverains. Il se trouvait toujours des intervenants pour rappeler les métropolitains. Là, on a la symétrie.

PIERRE GRENET, PAROLE DES HALLES : Effectivement, depuis plusieurs années, nous avons essayé d'introduire cette question métropolitaine dans les débats de la concertation. Ce n'était pas facile et il était normal que les riverains aient des priorités dans les débats. Les riverains doivent participer à cette question, que l'on tienne compte des contraintes particulières qu'ils peuvent avoir, mais il est temps de se demander vraiment comment le nouvel équipement peut répondre aux besoins de tous ceux qui ne sont pas riverains.

Nous avons revu des chiffres : 150 000 personnes passent tous les jours dans le Forum, dont 94 % ne sont pas des quatre premiers arrondissements.

Les attentes identifiées dans l'étude Ipsos parmi les demandes mal satisfaites, c'était d'avoir des équipements culturels. On a essayé d'argumenter et on nous a redonné des documents pour dire que l'on pouvait discuter des équipements culturels qui puissent être utiles à des non-riverains. On pense assez logiquement que ce ne sont pas des équipements de pratiques amateurs ou de type bibliothèque ou conservatoire. La bibliothèque du Forum n'est pas seulement fréquentée par des riverains, mais c'est assez logique d'avoir des équipements de proximité pour répondre à ces besoins. Donc, ceux qui sont dans des arrondissements éloignés, et encore plus en banlieue, ont besoin d'équipements culturels qui ne soient pas des équipements de proximité, d'où la demande réitérée d'avoir une ou plusieurs salles pour accueillir du public.

Au départ, une réticence était affichée par la mairie de ne pas vouloir faire un équipement métropolitain de 1000 ou 2000 places. Mais, on a aussi identifié des besoins de salles de 150 à 300 places. Il est absolument nécessaire d'avoir un lieu permettant de débattre, d'assurer une mixité et surtout de proposer autre chose que des commerces pour tous ceux qui passent dans le Forum. Jusqu'à présent, cela n'a pas été pris en compte. On a dit que l'avant-projet était bouclé et on s'est rendu compte, et heureusement d'une certaine manière, qu'il n'était pas aussi complet que cela. Après son dépôt, a émergé, et on espère en lien avec ce que l'on avait pu faire valoir, un lieu dit de cultures urbaines. En tout cas, cela a été affiché pour les jeunes métropolitains. Ce seul lieu pour

les métropolitains dans ces nouveaux équipements n'est pas satisfaisant, il faut couvrir les besoins autres que ceux des jeunes.

Par ailleurs, on a vu dans une étude que les jeunes qui fréquentent les Halles aiment bien être dans un certain anonymat et ne pas être « ghettoisés » dans un lieu qui soit spécifiquement jeune.

Cela fait de bonnes raisons que ce lieu, qui a finalement été arraché par la concertation, ne soit pas confisqué ou limité trop dans son usage.

De plus, des questions très importantes ont été soulevées lors des premières réunions, à savoir recenser (et nous n'avons toujours pas eu ce recensement) toutes les salles qui vont accueillir du public. Nous avons entendu qu'il y avait une volonté de mutualiser, mais on ne sait pas si l'auditorium du Forum des Images peut être considéré comme un élément mutualisé. Dans les nouveaux équipements, on ne sait pas exactement quelles sont les salles qui sont utilisables.

Par ailleurs, une salle n'est pas aujourd'hui orientée « réception de public », mais pourrait l'être, c'est le passage qui est fermé au moins le soir entre la rue Berger et le Forum, dans lequel on pourrait faire des réunions avec sûrement 300 places. Lors de la réunion précédente, nous avons entendu qu'il y avait des discussions pour faire des animations commerciales. Avant de faire ce genre d'animation, il faut réfléchir à l'utilisation de cet espace public, qui pourrait très bien accueillir du public, surtout le soir au moment où l'on n'a pas la contrainte des 2500 personnes en simultané.

THIERRY LE ROY : Merci Pierre, vous êtes bien dans le premier point que l'on avait défini. Avant de passer la parole à un autre intervenant, juste deux points de méthode que j'aurais dû faire dès le début. En plus du compte rendu exhaustif que nous faisons de nos GTT, qui paraît trois mois après, on essaie d'établir un compte rendu synthétique qui permettra d'avoir un outil de travail pour le lancement de l'étude. Je vous rappelle qu'il s'agit de définir un cahier des charges pour une étude. Il faut tirer des conclusions assez claires et synthétiques de ce qui se sera dit.

Après avoir entendu Pierre, il faut dans cette réunion que l'on ne se censure pas en fonction des arbitrages déjà rendus, plus ou moins bien connus de la Ville, sur ce qui doit se faire, non pas que nous allons ébranler ces arbitrages, mais il faut que l'expression soit libre. On sait tous plus ou moins ce qui est décidé ou non. Je ne veux pas inquiéter la Ville en disant cela, mais vous devez vous sentir libre d'intervenir, y compris sur les équipements, la programmation.

Avez-vous une précision utile sur le calendrier ?

PIERRE MANSAT : Le plus vite possible.

THIERRY LE ROY : C'est un marché ?

PIERRE MANSAT : A partir du moment où l'on tombe d'accord ce soir sur le cahier des charges, il y a une procédure à respecter. Le lancement sera fait avant l'été.

OLIVIER THIERRY, RIVERAIN, ASSOCIATION ACCOMPLIR : Je suis habitant du quartier des Halles depuis plusieurs années, c'est la première fois que je participe à ce genre de réunion. Je ne connais pas les personnes autour de la table, et je vais m'adresser un petit peu à tout le monde. J'ai lu ce document il y a quelques jours. Je vous rejoins sur le fait qu'il est surprenant que pas une seule fois on emploie le mot « habitant ». C'est à la fois dommage et inquiétant.

J'ai été aussi assez inquiet, je dois vous avouer, par le fait que l'on parle d'animation quasiment à tous les paragraphes. Le quartier des Halles est déjà très animé, mais en même temps cela suscite énormément de débordements et de problèmes, déjà aujourd'hui. Donc, je veux attirer l'attention sur ce que l'on préconise. Si vous faites une étude en demandant aux métropolitains s'ils aimeraient avoir des raves, techno parties, des concerts en plein air tous les soirs, tout le monde sera d'accord. Faisons attention à ce que l'on peut tirer de cette étude, il y a aujourd'hui beaucoup de bruit, de nuisances. La Préfecture n'est pas présente ce soir, ce qui montre peut-être un désintérêt de sa part, elle autorise tout et n'importe quoi. On a droit tous les samedis et dimanches, tous les jours,

tous les soirs à des concerts, à des manifestations ou autres, on n'en peut plus. Il faut faire attention à ce que l'on fera dans le futur, sinon tous les habitants vont partir et on aura un ensemble de buildings qui vont redevenir des squats ou des hôtels de passe ou que sais-je encore. Je ne plaisante pas, c'est une véritable question qu'un certain nombre d'habitants se pose.

Excusez-moi si j'apporte des choses qui ont été dites. Nous aimons tous l'animation, mais nous ne sommes pas à La Villette. On ne peut pas faire un Central Park dans Paris. On n'est pas au Parc des Princes, au stade de France, mais dans un endroit qui est au cœur de Paris et qui est petit. Il fait seulement quelques dizaines de mètres de largeur, il est entouré par des immeubles où vivent des gens, en tout cas encore pour l'instant. Donc on ne peut pas faire n'importe quoi. Avoir plein de salles ou d'équipements partagés pour les métropolitains c'est super, mais faisons attention vraiment à maîtriser ce problème de nuisance, de sonorisation. Sinon, le quartier va devenir animé mais mort, si vous voyez ce que je veux dire.

Quand j'entends parler de sonorisation, puissance, branchement forain, vous me faites peur. Et je ne suis pas le seul dans ce cas.

THIERRY LE ROY : Avant de donner la parole à Jean-Pierre Martin, je voudrais inviter ceux qui voudraient parler plusieurs fois à intervenir brièvement.

JEAN-PIERRE MARTIN, CONSEIL SYNDICAL 5/7 RUE DES INNOCENTS : Je trouve cette réunion concernant l'aspect métropolitain un peu tardive, même un peu trop tardive, puisque soi-disant tous les projets sont déposés, dont le permis de construire. J'ai trouvé une ambiguïté sur la présentation, vous parlez de 60 % des personnes qui viennent des transports et qui se dirigent vers le Forum. On dit également qu'il y a 800 000 personnes dans les transports et que 150 000 se dirigent vers le Forum. Il y a une ambiguïté avec le côté commercial et le côté extérieur car ces personnes qui sortent des transports prennent la fuite en prenant le tube Lescot, toutes ne vont pas dans le Forum, c'est une parenthèse.

Je trouve dommage que l'on ait prévu nulle part un espace ouvert pour les jeunes, notamment les jeunes qui sont sans domicile fixe. C'est très important aussi dans ce quartier. Il n'y a aucune place où ils peuvent se réunir à l'abri. Ils veulent des lieux qui ne soient pas compartimentés, comme disait cet intervenant tout à l'heure. Ils ne veulent pas être classés ainsi : on fait un jardin pour les petits, pour les plus grands, et autres.

Il manque aussi, ce qui n'est pas prévu dans ce plan, des toilettes intérieures, c'est-à-dire dans la partie commerciale, gratuites. Actuellement, il n'y a que deux toilettes dans le forum commercial, payantes, à 0,40 euros. Les gens qui sont fauchés préfèrent les murs et ils ont raison. Tout cela n'est pas parfait.

Des aménagements sont prévus, le permis de démolir est déjà déposé concernant le jardin. Or, on ne sait pas ce qui est prévu dans le nouveau Forum comme réaménagements. Je pense en particulier aux aménagements des escalators du nouveau Forum. C'est à revoir et cela n'a pas été abordé.

On ne parle pas des riverains, mais un riverain qui connaît ce quartier est exactement comme un métropolitain.

Dans tout ce qui se passe actuellement, les métropolitains sont uniquement considérés comme des consommateurs. Même le culturel est payant, rien n'est gratuit pour les jeunes. Je ne comprends pas non plus qu'il n'y ait pas un espace d'accueil pour les enfants en bas âge. Les parents, qui viennent dans un centre commercial, devraient avoir la possibilité de laisser leurs enfants quelque part. Cela serait très bien, mais rien n'est prévu, pas plus qu'il n'a été prévu au niveau social une cantine pour les employés des commerces, etc.

Il n'y a pas non plus de crèches intégrées pour les gens qui travaillent dans le Forum.

JODELLE ZETLAOUI-LEGER, EPPUR, IUP PARIS 12 : J'ai vraiment une question sur l'opportunité de l'étude. Vous avez dit tout à l'heure, M. MANSAT, que dans un groupe de travail, on doit s'écouter

les autres. Vous avez senti un peu d'agacement chez quelques-uns ou des réactions épidermiques. Il faut savoir que nous sommes avec la Ville dans une sorte de dialogue de sourds depuis quelques années.

De nombreuses études ont déjà été réalisées, des propositions sont faites et je ne vous parle pas du nombre d'heures que les uns et les autres ont passé autour de la table, bénévolement, à faire des propositions. De l'argent a été dépensé dans les études. Je veux bien qu'il y ait une étude supplémentaire à faire sur une question métropolitaine, qui a été posée plutôt par les gens de la société civile dès 2003.

Or, deux choses sont agaçantes, vous vous réappropriiez aujourd'hui cette question métropolitaine, en soulignant qu'elle est importante, et c'est très bien. Vous auriez pu quand même faire référence au fait que nous, personne de la société civile, nous en aviez parlé il y a trois ou quatre ans. Vous, hommes politiques, vous vous demandez pourquoi il y a une crise du politique aujourd'hui ? Parce qu'on est dans ce dialogue de sourds où vous n'êtes pas prêts de reconnaître que vous vous êtes trompés, que vous ne nous avez pas écoutés, etc. Déjà, il y a une question de reconnaissance de ses erreurs, qui est très importante pour qu'il y ait une confiance et que les débats soient sereins autour d'une table.

Nous avons besoin d'avoir un retour, que nous n'avons jamais eu jusqu'à présent : que pensent les partenaires de ce projet, les maîtres d'ouvrage, les politiques des résultats des études qui ont déjà été faites ? Comment à partir de là justifiez-vous la nécessité de nouvelles études ?

Nous remarquons pour la première fois une référence au travail fait par Ipsos et nous sommes plutôt contents, au bout de trois ans que cette étude a été réalisée, il y a des références en termes quantitatifs, mais l'étude mission publique, qu'en avez-vous sorti ? L'étude de jeunes métropolitains, quelles sont les enseignements que vous en avez tirés ?

Pour que l'on soit dans le dialogue, dans l'échange, nous devons comprendre quel est votre diagnostic des situations qui nous ont été proposées ?

Il y a un an, nous avons eu un groupe métropole avec vous, avec M. JULLIARD, vous nous aviez demandé des propositions et nous en avons fait. Quelle est votre analyse critique ?

Ces groupes de travail se bordent à être des séances où l'on entend les uns et les autres parler de leurs revendications, et généralement à un quart d'heure de la fin de la réunion, on a des réponses à la cantonade de la maîtrise d'ouvrage sur les points qui lui semblent, à elle, importants, mais du coup on n'a jamais des réponses systématiques à l'ensemble des questions. On ne les a pas non plus par écrit, c'est-à-dire que cela passe complètement à la trappe. Ainsi, les gens s'épuisent et il y a une certaine défiance vis-à-vis des représentants de la maîtrise d'ouvrage.

Vous avez peut-être un autre état d'esprit, mais il me semble que d'autres personnes partageront cette idée autour de la table, nous sommes épuisés du manque de dialogue et de répondant de votre part par rapport à ce que nous avons produit, ce que nous avons suggéré et les résultats des études que nous avons sollicitées.

Quel est votre diagnostic de la situation actuelle par rapport à tout ce qui a été produit ? Cette question très simple permet ensuite de comprendre l'opportunité de cette nouvelle étude.

THIERRY LE ROY : Merci Jodelle, je pense que Pierre MANSAT répondra à la deuxième question. Le fait d'avoir raison trop tôt, c'est agaçant. Il a été dit au début de la réunion que l'on ne refera pas avec cette étude des choses déjà faites, elles sont sur la table et dans les matériaux disponibles. Qu'en pense-t-on ? C'est intéressant d'avoir l'opinion de la Ville

MICHELE COLLIN, ATELIER DES HALLES : Pour continuer sur les propos de Jodelle, il y a cette frustration d'avoir réussi à ce que des études soient faites après de nombreuses demandes. Il serait peut-être bien d'essayer de mettre sur la table tout ce travail, et je me tourne vers la responsable de ce groupe, et de voir ce que l'on peut en tirer. Dans le film nous avons vu quelques bribes de tableaux

qui sont arrivés de l'étude Ipsos. Même les gens qui sont là sont prêts à faire une réunion de brainstorming. Je suis sûre que Jodelle serait prête à le faire encore.

Le travail a été accumulé et on pourrait le valoriser tout de même !

Pour réagir sur l'étude proposée, je trouve qu'il y a beaucoup d'animation dans ce texte. Je rejoins les propos de l'intervenant précédent, mais pas pour les mêmes raisons. C'est Unibail qui nous a branchés sur l'animation et tout le monde a suivi cette idée, y compris la Ville. Ce n'est pas le problème de faire de l'animation, il est vrai que c'est déjà très animé.

On a essayé d'expliquer avec Thierry BAUDOIN dans l'étude sur les jeunes métropolitains, plutôt que partir de la notion d'usagers ou de la notion d'animation, il faut partir de ce que font les gens, les pratiques des gens sur ce territoire. Comment faire pour valoriser ces pratiques ou les contourner ou les détourner, s'il y a trop de flux à un endroit, il faut donc réorganiser les circulations autrement, ou au contraire valoriser un certain nombre de pratiques dans un rapport aussi contradictoire avec les habitants ? Des habitants manquent dans un rapport dialectique. A un moment donné, il y a l'idée qu'il faut étudier les contradictions, en fait elles sont avec les habitants, et il faut le dire. Cela devrait être précisé dans le point qui parle des contradictions.

Je ne pense pas que ce soit le problème de l'animation, mais de savoir ce que les gens font, ce qu'ils attendent et ce que l'on peut prendre de leurs pratiques, etc.

Après, on va poser des questions sur la cohabitation, sur l'intégration. C'est un premier point comme cela.

PIERRE MANSAT : Concernant l'animation, dans le texte du cahier des charges, le mot « animation » apparaît pour caractériser ce qu'est la réalité de l'espace public aujourd'hui. C'est un espace public animé.

(Commentaires dans la salle).

Laissez-moi finir. Pouvez-vous entendre une phrase, je vois bien votre irritation et je la comprends à moitié, mais laissez-moi quand même expliquer.

Sur ce texte, ne figure pas le mot animation à toutes les pages ou à toutes les lignes. Le mot animation caractérise un espace public animé. Vous pouvez secouer la tête, mais c'est ainsi, en tout cas, tel que nous l'avons écrit.

A un moment donné, le paragraphe deux désigne la politique d'animation qui pourrait être mise en œuvre, en soulignant l'animation culturelle, et une ligne désigne, ce qui motive votre inquiétude et vous fait fantasmer autour des concerts de Peter Gabriel ou je ne sais qui, on pourrait même faire plus grave : forain, énergie, eau potable, etc.

Je vous fais remarquer que sur l'ensemble de l'étude du cahier des charges proposé de quatre pages, il s'agit de deux lignes dans un objectif qui définit avant tout des services qui me semblent plutôt répondre à la question que soulève Michèle COLLIN ou d'autres questions qui ont été posées : la question des toilettes, la question de l'accueil des jeunes enfants, la question d'accueils non commerciaux, les espaces libres non marchands d'une certaine façon, et qu'on essaie à travers la définition du cahier des charges de répondre à ces questions à travers les notions de gratuité, de qualité des services, de nature de ces services, d'adaptation des services publics, de création de nouveaux services publics, de création de services non marchands, et de gestion de l'espace public.

Donc, d'une certaine façon, je réfute, même si cela ne vous plaît pas, votre point de vue selon lequel l'animation serait la pierre angulaire du projet dit métropolitain. C'est l'un des éléments et il appartient au groupe de travail de déterminer dans quelles conditions il peut y avoir - ou non peut-être d'ailleurs, si vous pensez que c'est absolument impossible - de l'animation. Il est hors de question que ce soit de l'animation au sens où vous l'entendez, vous faites bien des concerts de musique à l'intérieur du Forum, et vous en êtes même très fiers si j'ai bien compris, vous considérez que cela participe à l'animation et que c'est très bon pour la convivialité de l'ensemble du lieu.

Ne désignez pas cette hypothèse comme étant quelque chose d'insupportable, alors que l'association Accomplir elle-même l'organise. On est exactement dans le même sujet. C'était la première remarque sur la question de l'animation.

(Dans la salle : sans sonorisation quand même !)

Mais nous sommes là pour en débattre, je ne suis pas là pour dire qu'il faut sonoriser.

(Commentaires dans la salle)

On examine cette hypothèse, on fait une étude.

THIERRY LE ROY : Peut-on dire un mot sur la question des travaux antérieurs ?

PIERRE MANSAT : Je suis prêt à prendre en charge la totalité de la politique parisienne depuis 2001. Je suis membre de la Majorité, de l'exécutif et cela ne me pose pas de problème. D'un point de vue personnel, n'ayant pas été forcément mêlé à l'ensemble de la concertation sur l'avenir des Halles, je ne me sens parfois que moyennement concerné par les critiques, dont je n'ai pas à juger de la légitimité. Comme je n'étais pas forcément au cœur de l'affaire, je ne suis pas apte à juger de leur pertinence ou pas. Si vous le formulez de façon générale, votre remarque est tout à fait juste, la puissance politique et la municipalité doivent faire des réponses politiques, dire ce qu'elles pensent de vos propositions, le formuler et l'écrire.

Il me semble qu'on essaie de le faire avec ce groupe de travail qui intègre l'ensemble des propositions qui ont été formulées, notamment celui d'il y a environ un an. Parce qu'il y a beaucoup de propositions qui ont été faites au cours de la concertation, il nous est apparu nécessaire d'arriver à mieux les identifier (on pourrait en débattre ainsi pendant très longtemps) et arriver à des préconisations très précises, très concrètes, opérationnelles qui répondent à ces besoins de service d'animation ou de gestion de l'ensemble des équipements, d'où la nécessité de cette étude.

On sait globalement comment vivent les Halles, pas besoin de faire une nouvelle étude, on le sait depuis des années, et vous mieux que moi, mais nous avons besoin d'une étude, à partir de cette connaissance que nous avons de la fréquentation métropolitaine des Halles, ses contradictions, ses conflits, ses difficultés, ses risques, ses nuisances, mais aussi le plaisir et la richesse produite dans tous les domaines, les services publics ; une étude qui nous dise comment on peut adapter l'ensemble de ce lieu à des exigences, qui sont formulées, mais que l'on ne connaît pas dans le détail, de façon assez concrète et assez précise en fonction de publics très divers et qui ont des attentes sans doute multiples.

L'étude ne vise pas à donner satisfaction à toutes les demandes qui peuvent s'exprimer, et qui peuvent être celles que vous avez exprimées, peut-être que certaines personnes aimeraient cela. Ce n'est pas le but, mais d'arriver à identifier ce qu'il y a de métropolitain et d'arriver à en déduire des conclusions permettant à la fois aux riverains, aux clients du Forum, aux usagers des transports, aux commerçants, à la police, aux jeunes qui viennent uniquement pour s'y promener et pour draguer etc. d'arriver à trouver des modes de coexistence qui leur permettent à tous de s'approprier mieux cet espace, par rapport à ce qu'il est aujourd'hui.

Pour une grande part sans doute, le projet de la canopée répond à ces besoins, à la fois en termes commerciaux, du point de vue des espaces publics ou du relogement des services publics. On évoquait la question des toilettes publiques gratuites, il y en aura dans la canopée, peut-être n'y en a-t-il pas assez, mais c'est aussi l'étude qui doit arriver à déterminer ces questions. J'ai bien conscience que ma réponse est trop longue et peut-être qu'elle ne répond pas à votre problème, mais elle traduit un état d'esprit pour la période qui s'ouvre.

FRANÇOISE FILOCHE, CONSEIL DE QUARTIER DES HALLES : Je suis une habitante de ce quartier depuis une quarantaine d'années, j'ai donc vu les transformations, les modifications de ce quartier, que j'aime et que j'apprécie beaucoup. Je le vis comme un privilège. Je suis souvent agacée par certaines choses : trop de monde les jours de fête et dimanche, trop de bruit quand il y a la fête de la musique, les terrasses débordent trop, mais dans l'ensemble j'y vis bien. Je suis ravie, j'aime beaucoup ce quartier et je n'en changerais pour rien au monde. Je ne suis peut-être pas tout à fait dans le ton ordinaire, mais je peux vous dire que j'apprécie ce quartier. Je l'apprécie aussi pour sa

convivialité, car il est facile de rentrer en contact avec des gens. On parle facilement avec des étrangers, les provinciaux, les banlieusards et c'est cela qui fait sa particularité.

Je suis membre du bureau du conseil de quartier des Halles et j'ai avec quelques autres conseillers initié un groupe d'animations culturelles. Il nous a semblé que dans ce quartier, où il y a beaucoup de culture (le Louvre, Beaubourg), les habitants n'en profitent peut-être pas autant qu'ils le pourraient. Il nous a semblé d'une part que l'on pouvait parler culture entre nous, à notre niveau, mais d'autre part aussi exploiter les ressources de l'arrondissement. Nous ferons une animation les 6 et 7 juin : l'ouverture des ateliers d'artistes du premier arrondissement (art en premier) bien sûr avec l'aide de la mairie du premier arrondissement qui nous a fourni l'aide logistique pour la réalisation des affiches. C'est un exemple d'animation que nous avons faite et nous avons plusieurs projets en route, notamment un projet « mémoire du quartier ». Mémoire puisque nous aurons des choses qui vont se modifier, des cheminements qui vont se transformer. Les gens qui vont faire leurs courses, qui vont emmener les enfants à l'école ou simplement travailler, ou qui se promènent, ou qui promènent leur chien dans le jardin, verront des transformations dans les années à venir, et c'est cela que l'on voudrait aussi fixer.

Je voudrais intervenir plus sur un point, à savoir le problème des habitants en tant que marcheurs dans le quartier piétonnier. Ils ont beaucoup de mal à s'y retrouver, car ce quartier piétonnier est envahi en permanence de véhicules, il y a tous les véhicules qui sont indispensables : les véhicules de voirie, les poubelles, les ramasseurs de bouteilles, les balayeurs, la Poste, les livraisons. Il y a sans arrêt des voitures, des motos et surtout maintenant beaucoup de vélos. Il serait bien que dans l'animation du quartier une réglementation plus sérieuse soit faite sur le sujet. Dans le conseil de quartier, il y a un autre groupe de travail, dont s'occupe M. CHAVONNET.

THIERRY LE ROY : Merci beaucoup de ce témoignage. Je voudrais rappeler à tous les intervenants que nous sommes dans une réunion qui se veut un tout petit peu opérationnelle. Nous devons essayer de penser et de parler en termes d'inflexions, d'amendements, de modifications, d'orientations du cahier des charges de l'étude.

THIERRY BAUDOJIN, CNRS : Je vais intervenir sur l'étude à suivre non pas en tant qu'habitant. L'étude est importante et Jodelle a un peu raison de dire que c'est facile il y a plusieurs études, on en ramène une nouvelle. On sait très bien comment le pouvoir politique utilise tout cela, c'est enfantin. En principe, cette réunion est faite pour pointer les choses importantes à rechercher dans l'étude. Il faut remercier quand même Pierre MANSAT d'avoir organisé cela autour de ce texte.

Je suis très heureux que le point de vue métropolitain attire maintenant autant de gens. Ce n'était pas le cas il y a six ou sept ans, mais il faut demander ce qu'est une métropole. Ce n'est pas simplement un gros machin, une grosse ville, une grosse agglomération, c'est en principe dans la mondialisation actuelle un lieu productif. Comment peut-on le rendre productif sur la base des Halles qui est un lieu spécial ? Je suis désolé pour les gens qui habitent-là, mais ce n'est pas n'importe quel lieu. La notion de « moit' moit' » apportée par les jeunes métropolitains, ce n'est pas au centre, c'est un lieu où l'on peut se rencontrer, et vous habitez dans un lieu où toute la métropole peut se rencontrer, que cela vous plaise ou pas c'est un fait.

(Dans la salle : c'est aussi un village!)

Je suis d'accord qu'il faille faire attention, puisqu'il y a des gens qui y habitent, mais on ne va pas passer notre vie à dire dès le départ qu'il ne faut pas faire de bruit. C'est un peu court comme réflexion sur la métropole.

(Commentaires dans la salle)

Nous devons nous préoccuper de la productivité de la métropole, et on peut très bien passer à côté. On peut très bien se contenter de faire un lieu avec le Forum, avec un lieu d'animation qui est un terme assez basement commercial, que l'on retrouve dans toute la littérature libérale depuis 20 ans. Animation, cela a un sens bien particulier, ce n'est pas seulement l'espace public. Depuis 20 ans, cela a un sens très spécial.

Deux choses importantes, d'une part c'est un lieu valorisé par tous les jeunes métropolitains, ceux que vous appelez les banlieusards.

(Dans la salle : on ne les appelle pas comme ça)

Pardonnez-moi. C'est pourquoi il faut en profiter en termes de métropole. C'est une chose importante. Les jeunes métropolitains sont prêts à participer à ce lieu. Pour le moment, ils n'y

participent pas. Beaucoup de gens sont intéressés par la métropole, mais il suffit de faire une photo pour que l'on voit que l'on ne représente pas vraiment la population de la métropole. Je pourrais dire une photo en noir et blanc, mais ce serait un mauvais jeu de mots. Regardez-vous entre vous, on n'est pas la métropole. La plupart des jeunes métropolitains sont exclus, largués, virés, non seulement de la concertation au plus haut sommet car nous sommes au 10e étage de la mairie, mais de toutes les instances et de toutes les activités, notamment dans les Halles et ailleurs dans la métropole.

C'est à nous de susciter la demande. C'est précisément pour cela que Paris n'est pas une métropole. Si vous allez dans la cinquième avenue, vous verrez qu'une métropole, c'est un endroit qui dispose de lieux où l'on fait produire, où l'on fait se rencontrer les gens, qui produisent des tas de choses très modernes. Paris n'est pas encore capable de le faire. On ne peut pas se contenter de dire que l'on ne veut pas que cela fasse de bruit, mais il faut se demander ce qui pourrait susciter. Pierre GRENET a parlé d'un centre culturel, c'est une conception qui, à mon avis, est un peu étatique. Je pense qu'une métropole devrait surtout susciter des lieux qui ne soient pas systématiques, permanents, mais des lieux où peuvent s'exprimer ces jeunes.

On va rentrer dans le partenariat public-privé, qui est aussi une constante des métropoles modernes, on ne va pas se battre, ceux qui défendent l'espace public contre ceux qui défendent l'espace privé, bien que cela ait déjà transparu dans les trois quarts des interventions. Il est évident qu'il faudra négocier avec Unibail. Unibail veut de l'animation, très bien il y a de l'argent et cela tombe bien pour nous.

Mais nous, qui représentons la société civile, nous sommes d'accord pour animer mais nous avons des exigences, par exemple que les jeunes métropolitains puissent intervenir dans cette animation. Pierre GRENET a parlé de débats, on peut aussi dire que ces gens-là s'expriment, on n'a pas besoin de leur apprendre la culture, ils ont la leur et on aurait bien besoin de les connaître. En tout cas, ils ont besoin de s'exprimer. Cet appel d'offres doit essentiellement se centrer sur les besoins de la métropole par rapport à tous ces jeunes qui ne s'expriment jamais, et qui ne sont pas non plus présents ici.

C'est pour cela que j'ai parlé de photos, je le précise encore.

GILLES POURBAIX, ASSOCIATION ACCOMPLIR : Juste pour préciser les propos de Jodelle, une enquête très intéressante a été réalisée par Ipsos, dans laquelle la place René Cassin était absolument plébiscitée et la Ville a décidé de détruire cette place. Vous faites des études, mais vous n'en tenez pas compte quand elles ne vont pas dans le sens qui vous intéresse.

Thierry Baudouin, je voudrais simplement vous rappeler qu'il y a des lois concernant le bruit. J'en ai extrait deux rapidement, sur le site de la Ville de Paris et également venant de la Préfecture. Il existe des règles en matière de bruit de jour comme de nuit, la Ville se propose de déroger à la loi. Je lis dans les objectifs de l'étude : proposer une politique d'animation dans l'espace public. Il faudra faire un recensement des besoins en équipements permettant l'usage éphémère de l'usage public, branchements forains en énergie, en eau potable, sonorisation, éclairage événementiel (je pense que cela veut dire la nuit).

Vous proposez quelque chose d'absolument excellent : les modalités de gouvernance et de gestion, notamment partenariale. Je trouve cela très bien nous en avons parlé lors d'une réunion à la bourse du travail. Seulement, les habitants sont complètement exclus de tout cela.

Vous parlez un petit peu plus loin de compatibilité avec l'activité commerciale. On a l'impression qu'il n'y a que cela qui vous intéresse, mais la compatibilité avec l'activité d'habiter (je suis désolé c'est aussi une activité, c'est mon lieu de vie, le lieu de vie des habitants) on a le droit à un minimum de quiétude. Là, vous vous apprêtez à faire quelque chose d'absolument insensé sur un quartier qui est déjà hyper animé, à rajouter une couche énorme de nuisance.

Je regrette tout comme Jacques CHAVONNET l'absence de la préfecture de police aujourd'hui et de la police de proximité, car ce sont eux qui ont à gérer lorsqu'il y a des manifestations. Ils ne sont même pas prévenus à l'avance que la Préfecture a donné une autorisation. Pas plus tard que samedi dernier, on a eu un concert avec sonorisation sur la place des innocents, la police de proximité n'était pas prévenue, ce n'est même pas sûr que la Préfecture était au courant.

(Commentaires dans la salle)

On a également eu droit à des manifestations jusqu'à 23 heures avec sonorisation. Si c'est cela que vous nous promettez, merci d'avance.

THIERRY LE ROY : Avant de redonner la parole à Pierre MANSAT, j'ai l'impression que l'on est déjà dans un débat après l'étude, alors que nous devons cadrer l'étude.

PIERRE MANSAT : Nous sommes là pour cadrer l'étude, je vois que c'est difficile. N'extrapolez pas à partir de formules. Si l'on fait un théâtre de marionnettes, on peut avoir besoin d'un branchement électrique. On pourrait prendre de nombreux exemples. Il n'y a aucune de ces idées-là dans la proposition de l'étude.

L'étude n'est pas une étude du projet de la Ville de Paris, mais une étude pour comprendre ce que l'on peut faire pour être dans cet espace, dans la gestion de ce que vous dites et qui est tout à fait légitime, qui est à la fois un espace habité et un espace métropolitain occupé par des tas de gens. On est bien d'accord avec cela et c'est formulé dans le texte du cahier des charges. De toute façon, ce ne sera qu'une étude ; les propositions devront être examinées et intégrées - ou pas- et telles qu'elles ou retravaillées aux projets.

Autre remarque, vous avez eu un GTT sur l'espace public. On peut parfaitement recenser l'ensemble des questions que vous avez posées, d'ailleurs par écrit, à la Préfecture de police avec des récriminations très précises, des lieux ciblés. Montons une réunion où la Préfecture de police nous donne ses réponses concernant ce qui relève bien du non-respect de la règle, de la loi et du mode d'exister en ville, et qui ne relève pas d'une volonté de la municipalité parisienne dans ce domaine. Je ne sais pas quelle en serait la forme, je ne suis pas sûr que ce soit un GTT avec la Préfecture de police, on interrogerait préalablement la police par écrit, le préfet de police sur l'ensemble de ces questions. On peut le faire conjointement et on trouverait avec eux la forme adaptée à laquelle ils souhaiteraient répondre à cette question : sous forme d'un débat avec nous ou par écrit, je n'en sais rien. Je trouve que vous soulevez énormément de questions, il y a une page entière d'infractions, tout ce qui relève de la Préfecture de police où il y a un manquement. A partir de ces questions, peut-être cela nécessite-t-il des interpellations fortes du point de vue du respect.

Concernant les terrasses, il me semble que vous aviez déjà eu des réponses, mais peut-être que la direction de l'urbanisme est en mesure de répondre précisément. En tout cas, la terrasse de la pizzeria Enio sera démontée le 17 ou 18 juin.

JEAN-PIERRE MOULIN, DIRECTION DE L'URBANISME, MAIRIE DE PARIS : Je suis responsable de la circonscription d'instruction des dossiers du 1er, 8ème et 10ème arrondissements. J'avais eu l'occasion dans un groupe de travail transversal d'indiquer les infractions commises sur le territoire des Halles, à partir d'un recensement très complet de tous les commerçants, et nous avons observé un résultat intéressant puisque 85 % des commerçants étaient dans la règle, et donc 15 % d'entre eux étaient en infraction. J'ai réactualisé cette étude récemment, en mai de cette année, et les chiffres n'ont pas varié, à 1 % près on est toujours dans les mêmes caractéristiques. Cela porte sur 250 établissements. C'est dire que l'on ne peut pas laisser entendre que l'ensemble des commerçants serait en infraction, un travail de terrain est quand même fait. Un contrôle systématique permet de valider ou de dresser des procès-verbaux aux commerçants.

Concernant les terrasses fermées, indiquées comme étant en infraction lors de ce groupe de travail qui date de septembre, nous sommes en train d'essayer de régler leur situation. Comme il s'agit d'une opération qui soulève de nombreux débats sur le terrain, on préfère ne pas trop communiquer, on préférerait communiquer au passé sur cette opération. Je crois qu'il est préférable de rester discret, c'est une opération très difficile à monter qui nécessite à la fois la présence de la Préfecture de police, un huissier. Il est préférable de communiquer ultérieurement sur le résultat de cette opération.

JEAN-PIERRE MARTIN : Pouvons-nous communiquer avec vous, Monsieur par contre ?

ANDRE LABORDE, ASSOCIATION DES COMMERÇANTS DU FORUM DES HALLES : Dans cette nouvelle approche, pour la métropole ou le métropolitain, c'est un débat qui a lieu à travers nos différentes réunions, c'est toujours un peu sous-jacent. Quel était le débat ? C'était ce projet et les nuisances, ou les bénéfices qu'il va amener à chacun. De ce point de vue, il est bien évident que chacun a son approche. Celle des commerçants, et je l'ai déjà exprimée, au long des 30 ans du Forum, nous avons eu le temps de voir évoluer sa population, ses problèmes et d'en subir ou non les nuisances.

Il est bien évident que l'augmentation de la population métropolitaine, par la cadence du RER, par l'attractivité du lieu qui est certaine et qui ne changera jamais, car c'est le cœur de Paris, toutes

les banlieues ne pourront jamais lutter contre cette attractivité. Il est bien normal que cette jeunesse des banlieues trouve un espace tout à fait valorisant pour venir se promener, rencontrer, « moit' moit' », avoir cette liberté. Cela a déjà été exprimé dans les enquêtes Ipsos. C'est la liberté, c'est-à-dire le contraire de ce qu'ils ont dans leurs banlieues où ils sont ciblés, reconnus. En venant au Forum, ils se retrouvent dans un lieu où ils ont une indépendance tout à fait particulière et en même temps avec une offre de tout ordre, à la fois commerciale, à la fois culturelle. C'est très riche avec le Centre Pompidou et autre.

La nuisance que chacun y trouve suivant sa qualité de métropolitain, de commerçant, de passant est au cœur de ce que devra faire ressortir l'étude. C'est très important que cela réussisse. Les commerçants ont dû affronter des problèmes qui n'avaient pas été réglés, et cela a été une catastrophe pour les commerçants, catastrophe financière, catastrophe pour leur patrimoine, catastrophe pour les gens y travaillent, il y a pratiquement 4000 employés au Forum.

Je tenais à attirer l'attention sur cette étude, car ces métropolitains sont aussi une richesse, le commerce profite largement de cette fréquentation, là aussi il y a une contradiction qu'il faut gérer intelligemment.

J'ai envie de poser une question qui peut paraître simple : n'avons-nous pas l'impression que ces jeunes se sont déjà appropriés l'espace des Halles ? Ont-ils besoin de nous pour trouver quelque chose de nouveau ? Je pose la question, car cela fait bien longtemps qu'on les regarde, que l'on fait des enquêtes et apparemment ils arrivent à trouver eux-mêmes le fonctionnement de ce quartier.

Leur rajouter des espaces ou trouver quelque chose qui améliore ce qu'ils cherchent, je trouve cela souhaitable. Maintenant, est-ce un lieu fermé ? Sûrement pas, sinon je ne vois pas comment cela pourrait fonctionner. C'est une recherche à faire qui doit à la fois faire part des inquiétudes des riverains, prendre en compte les risques pour le commerce et donc amener en même temps à ce que ce cœur de Paris soit extraordinaire pour tous ceux qui veulent le fréquenter, y compris les touristes, sur lesquels ce projet doit être aussi ciblé, car il aura une grande importance, je l'espère, architecturale.

Cette étude est sûrement très nécessaire, mais peut-être qu'elle débouchera sur : « c'est bien comme aujourd'hui ».

DOMINIQUE GOY-BLANQUET, CONSEIL DE QUARTIER DES HALLES : Je suis habitante du quartier des Halles, mais depuis que je participe à la concertation, j'ai insisté sur ce qui me paraissait être le problème le plus difficile de ce quartier, à savoir justement la cohabitation et le fait que l'on ne s'occupait pas beaucoup de la plupart des gens qui le fréquentaient, donc les métropolitains. On est revenu à plusieurs reprises sur cette question sans beaucoup d'écho. Ayant donné cette caution, j'espère être entendue sur la question des habitants. Il est reproché, me semble-t-il, à ce texte, à bon droit, qu'ils ne soient pas nommés. Il ne s'agit pas de leur présence ici autour de cette table, manifestement ils sont nombreux, mais il serait assez légitime que leurs besoins soient aussi pris en compte et indiqués dans l'étude.

J'ai dit à plusieurs reprises que la cohabitation semblait difficile. Concernant la concertation, ce qu'a dit Jodelle est vrai, vous ne nous dites que l'on n'a pas été très mêlé à tout ce passé, mais quand vous nous parlez d'animation culturelle, nous avons des souvenirs qui remontent à l'époque de M. CONTASSOT qui nous expliquait que la dangerosité du lieu demandait une surveillance, et que l'animation du Forum allait la fournir. Nous avons encore ce sens de l'animation dans les oreilles et une certaine inquiétude légitime.

Je trouve que l'animation culturelle est une contradiction dans les termes, la culture ce n'est pas l'animation et l'animation, ce n'est pas la création. Je suis d'accord avec Thierry, la présence de ces métropolitains est peut-être une chance non seulement pour ce quartier, une chance difficile à gérer, mais une chance aussi pour l'équilibre général de la métropole. Ils disent qu'ils aiment ce quartier, ils y viennent souvent dans des conditions difficiles, car les contrôles de police sont extrêmement fréquents et ils les acceptent, ils sentent bien que c'est le prix de la paix civile. Donc, cela se passe relativement bien, mais avec une présence policière très importante et permanente.

Le fait qu'ils aiment ce quartier pourrait être une chance pour l'équilibre métropolitain, puisqu'on pourrait essayer de leur faire une place, pas forcément en leur donnant des espaces qui leur sont réservés et attribués, pas seulement non plus en leur donnant le droit de s'exprimer, ils le font très bien sans nous. Il serait plus important de valoriser ce qu'ils apportent.

La production est effectivement beaucoup plus importante, car dans le texte, je regrette qu'il soit question pratiquement uniquement que de consommation. Quelqu'un d'autre l'a dit aussi. En me rendant dans d'autres capitales européennes ou américaines, je constate que d'autres villes sont beaucoup plus dynamiques, beaucoup plus créatives, beaucoup plus productives que Paris qui est un lieu de consommation, un lieu de confort extraordinaire. Je connais peu de villes aussi confortables que Paris, mais on a l'impression justement de se tasser dans ce confort. J'ai l'impression que vous proposez encore davantage de consommation avec éventuellement le droit de s'exprimer, mais votre projet, me semble-t-il, réussira dans la mesure où vous arriverez à une véritable promotion de cette culture jeunes : leur fournir des débouchés, leur fournir des projets dont ils seront partie prenante, pas en leur donnant le droit de venir danser ou chanter dans tel ou tel endroit pour se faire plaisir, mais que cela participe vraiment une activité productrice.

BRUNO RENÉ-BAZIN, ASSOCIATION LA CLAIRIERE : Je n'interviens en tant qu'habitant dans le quartier depuis 45 ans, mais comme vice-président de l'association centre social de la clairière et sur le Forum des Halles depuis des années, bien avant le Forum, puisqu'en 2011 nous aurons 100 ans d'existence dans le quartier. Nous sommes une association qui prend en compte l'avenir du quartier.

Nous sommes depuis très longtemps en contact avec les jeunes venant de l'ensemble de l'Île-de-France. Nous avons regardé ce projet, et nous sommes vraiment partie prenante de ce qui se passe, mais sans être compétents sur un certain nombre de choses. Nous sommes compétents pour certaines animations, nous participons en particulier au jardin extraordinaire organisé par Accomplir, mais nous faisons un certain nombre d'autres animations.

Par contre, le chapitre où vous proposez des modalités de gouvernance et de gestion nous a paru important, notamment partenariale pour soutenir les propositions d'aménagement et d'animation de l'espace public, les conditions favorisant un portage partenarial et une politique cohérente seront recherchés. Puisque nous passons au niveau métropolitain, nous nous demandons s'il ne serait pas utile que dans le comité de suivi qui s'occupera de ces questions de gouvernance et de gestion, soit intégrée des associations au niveau parisien. Dans les réflexions ultérieures, il faudrait peut-être demander à la coordination des associations au niveau Île-de-France de participer à nos travaux car elle a une expérience qui n'est pas limitée à la Ville de Paris.

Au titre de la gouvernance, il semblerait intéressant de mettre officiellement les associations. Nous avons distingué trois types d'associations : les associations de riverains qui sont fortement présentes, les associations d'animations, qu'elles soient culturelles ou commerciales. J'ai bien aimé les propos de M. Laborde disant que les jeunes qu'ils soient du quartier ou pas se sont déjà approprié les lieux. Il ne faut pas les décevoir en leur disant que leur place n'est pas là, même s'ils se sont approprié les lieux. Il faut essayer d'adapter les nouveaux besoins à l'appropriation que les jeunes s'en sont fait. C'est très difficile d'entendre leurs paroles, il est vrai qu'ils ne sont pas présents dans nos instances de concertation, et il est difficile de les faire venir.

Un troisième type d'associations, qu'il serait peut-être intéressant associé à la gouvernance et la gestion à savoir les associations d'accompagnements des publics qui vont fréquenter le Forum. Nous connaissons bien notre public et nous tenons à continuer, même si nous sommes peu présents, à vouloir participer à l'animation et à la concertation. De nombreux autres publics vont fréquenter le Forum, et des associations les animent : les associations culturelles, des associations d'accompagnement touristiques. Le Forum a besoin de ce monde associatif pour l'avenir. Si le Forum n'est animé que par les individuels, même très forts et très compétents, la dimension collective disparaîtra. Pour une bonne animation, une bonne convivialité dans le Forum, pour une bonne créativité collective dans le Forum, la présence de la structure associative de la société civile est importante. Je ne suis pas allé assez loin et il faut peut-être plus développer le sujet, je laisse à l'imagination de chacun et l'expérience de chacun de faire.

THIERRY LE ROY : Merci d'avoir bordé au troisième thème que l'on avait mentionné tout à l'heure. Je continue le tour de table avec ceux qui n'ont pas encore pris la parole.

ÉLISABETH BOURGUINAT, ASSOCIATION LES BACHIQUES BOUZOUKS : Je veux repartir d'une des images que vous avez montrées où l'on voyait Eurodisney, la Défense et le Stade de France. Vous disiez que paradoxalement les Halles n'avaient pas cette même image métropolitaine, cela mériterait qu'on n'y réfléchisse. Il y a peut-être une raison très simple : la dimension. Quand on parle d'Eurodisney, de la Défense ou même du Stade de France, ce sont des ampleurs qui n'ont rien à voir. Les Halles sont vraiment un confetti, c'est vraiment tout petit et cela tient à peu de choses. C'est vraiment une

réalité concrète qu'on n'arrivera pas à effacer ainsi. Quand on parle des Halles, on parle de la pointe d'une aiguille.

La dimension métropolitaine des Halles est absolument aveuglante pour moi, c'est la gare, c'est le réseau. Il ne faut pas se tromper de combat. C'est là-dessus que doit porter tout l'effort sur la dimension métropolitaine. Ce projet sera une réussite au plan métropolitain, si la gare, si la salle d'échanges est lisible et agréable, si c'est un endroit où l'on ne stresse plus, si l'on n'a plus le sentiment de se perdre, si l'accès Marguerite de Navarre est réussi, si les entrées et les sorties sont fluides.

Il y a une dimension fonctionnelle métropolitaine qui est absolument massive. Ensuite, il y a une dimension symbolique, on a bien vu dans l'étude qui a été réalisée auprès des métropolitains, que cela a une certaine portée. Si l'on achète un produit dans un magasin aux Halles, cela a une connotation différente que de l'acheter ailleurs.

Entre cette dimension fonctionnelle et cette dimension symbolique, j'ai peur que compte tenu de la taille de l'espace qui reste, on ne puisse pas avoir une dimension de pratique d'activités métropolitaines. Manifestement, on a renoncé, et on s'en réjouit, à faire un grand équipement de 2000 places. Il était question d'un auditorium qui aurait eu une taille métropolitaine. Il faut intégrer l'idée que le seul équipement de taille métropolitaine aux Halles, c'est quand même la gare. Ce n'est pas parce qu'on va faire un espace des cultures urbaines qui fera 1000 m² (même si c'est grand), ce n'est pas à l'échelle de ce que l'on appelle un équipement métropolitain, on n'est pas à l'échelle d'un musée ou quelque chose de ce genre. Il me paraît très important de prendre cet aspect en compte.

Nous n'avons peut-être pas répondu totalement à la première question sur les services. J'aurai un point sur les besoins commerciaux je reviendrai sur les services. Nous avons exprimé une demande correspondant à un besoin local et métropolitain : une surface alimentaire aux Halles. On avait parlé de la faire dans le barreau Nord-Sud, je ne sais pas où cela en est, mais c'est toujours d'actualité. C'est utile et pas simplement pour les riverains, et d'après ce que nous avez dit Unibail, il pouvait très bien fonctionner sans un riverain descende dans cette surface alimentaire, car en réalité dans les centres commerciaux de cette ampleur, normalement il y a toujours une surface alimentaire. Il n'y en a pas aux Halles et c'est un peu une anomalie. L'alimentaire, déjà en soi, cela apporte un peu de convivialité. On ne mange pas des fringues ou des chaussures. En plus, par rapport à la tradition de ce quartier qu'étaient les Halles.

On a appris récemment ce qui va se faire à la Samaritaine. Il y aura une surface alimentaire à la Samaritaine et je me demandais si c'était remis en cause. On sait qu'il y a une sorte d'imperméabilité entre le quartier Rivoli, coté Samaritaine et le quartier des Halles ; on ne peut que se réjouir qu'une surface alimentaire soit prévue, et il faut absolument la maintenir.

J'ai une autre interrogation sur le commerce, je vous ai transmis une question ces jours-ci sur la présence des commerces dans la salle d'échanges du RER. Ces commerces répondent à des services, certains répondent à ces services mais d'autres peuvent être perçus comme une gêne, un encombrement. Je sais qu'il faut rentabiliser et trouver des ressources, mais c'est une vraie question de trouver le bon positionnement du curseur entre des commerces qui sont un service que l'on va rendre aux voyageurs et des commerces qui sont juste une opportunité de gagner de l'argent à cet endroit-là, mais cela ne doit pas se faire au détriment de la circulation et du sentiment de respirer dans cet endroit qui est quand même assez étouffant. Je pense que c'est une vraie question.

Pour revenir aux services métropolitains, il faut aussi prendre en compte le fait que les métropolitains viennent aux Halles parce qu'ils trouvent une offre commerciale qu'ils jugent absolument intéressante, adaptée, riche, variée.

Nous souhaitons que l'offre commerciale soit adaptée au pouvoir d'achat des visiteurs. Certes, il y a beaucoup de restaurations rapides pas chères, de magasins de vêtements bon marché ou autres, il y aura peut-être une tentation du centre commercial de réessayer ce qui a été fait sans succès il y a 20 ans, c'est-à-dire de relever le niveau pour faire sinon du luxe ou en tout cas des choses plus design, et cela retombera. Je pense que le commerce s'adaptera et on n'est pas tellement qualifié ici pour décider ce que l'on voudrait, car ce sont les commerçants qui feront exactement ce qu'ils voudront, en fonction de la loi du marché.

Pour terminer sur les services, et nous aurons une réunion sur ce sujet mais pas en juin, car elle ne peut pas avoir lieu en même temps que la période d'enquête publique, il a déjà été choisi que ces

1000 m² seraient attribués aux cultures urbaines. J'observe quand même que c'est une forme de recul par rapport à l'approche précédente, où l'on avait plusieurs services métropolitains.

On pouvait discuter, ce n'était pas forcément très intéressant, il y avait l'antenne jeunes qui apportait vraiment des réponses assez variées sur différents problèmes aux jeunes qui fréquentent le site. Il y avait un office de tourisme qui s'adressait à d'autres populations et pas simplement aux jeunes. Il y avait un office de tourisme enfant, même si nous trouvions cela un peu gadget, on aurait pu imaginer qu'il y ait un service pour les enfants à cet endroit-là, peut-être un accueil pour les familles, et le service Roue libre. On avait une sorte de bouquets de services, et là on se retrouve avec 1000 m² dédiés aux cultures urbaines. Je trouve que c'est un peu mono-activité. Jusqu'à présent, on nous a dit que c'était du hip-hop et du graff, c'est un peu mono-générationnel. On sait que ce quartier est fréquenté beaucoup par des jeunes et des jeunes adultes, mais pourquoi encore en rajouter et ne pas essayer de diversifier [...]

[Arrêt de l'enregistrement]